



CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S.)

MUSIQUE

ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour
sur le site internet du CRR

ACCOMPAGNEMENT

➤ **Inscriptions**

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

➤ **Conditions d'admission**

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études de la classe d'accompagnement au piano consultable et téléchargeable sur le site du Conservatoire.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ **Modalités du concours d'entrée**

1- Épreuves de formation musicale permettant d'évaluer les capacités d'écoute et d'analyse du candidat.

2- Épreuves d'admission:

- Programme soliste au choix d'une durée de 10 minutes maximum
- Déchiffrage avec mise en loge, en accompagnement d'un instrumentiste ou d'un chanteur
- Transposition avec mise en loge d'un lied ou d'une mélodie au ton supérieur ou inférieur, ou à la tierce majeure supérieure ou inférieure, ou à la tierce mineure supérieure ou inférieure
- Réduction d'orchestre avec mise en loge de style classique
- Réduction de chœur avec mise en loge
- Entretien du candidat avec le jury d'une durée de 10 minutes portant sur son parcours antérieur, sa motivation, son projet et sa disponibilité à suivre des classes préparatoires.

➤ **Informations complémentaires**

La durée des mises en loge est choisie en fonction de la durée des épreuves.

Un piano est mis à disposition pendant les mises en loge.